



EXTRAIT DU REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2023

COMMUNE DE LA BARBEN
DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

République française
Liberté, égalité, fraternité

DÉLIBÉRATION N °14 - 2023

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois le douze du mois d'avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Franck SANTOS
Étaient présents à cette assemblée : Franck SANTOS, Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Bernard JEAN, Colette MARTINET, Michel GOURLIA, Jean COYE, Noël THOMAS, Sabine BOUICHET, Laurent LAMOTTE et Mélanie HENARD formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de douze membres

EXCUSÉS ABSENT : Michel PUECH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

---oooOooo---

Date de la convocation : 05/04/2023

Objet : Budget communal - Affectation des résultats.

Dans le cadre des dispositions de l'instruction comptable, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats constatés du compte administratif 2022.

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 903.07 €
B. Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	218 742.70 €
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	304 645.77 €
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	409 008.91€
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	- 93 379.04 €
Besoin de financement F. = D. + E.	- €
AFFECTATION =C. = G. + H.	304 645.77 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	304 645.77 €

Le Conseil,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré ; à l'unanimité

PROCEDE à l'affectation des résultats comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de clôture à affecter : **304 645.77 €**
- Couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement :- €
- Exédent reporté en section de fonctionnement au (002) du budget primitif 2023 : **305 645.77 €**

Section d'investissement :

- Solde d'exécution en investissement : - **93 379.04 €**
- Resultat d'investissement reporté (001) : **409 008.91 €**
- Couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (1068): **0 €**

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

LA BARBEN, le 12 avril 2023

Le Maire

Franck SANTOS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 14/04/2023

de la publication/notification le 14/04/2023

Fait à La Barben, le 14/04/2023

Le Maire

Franck SANTOS

